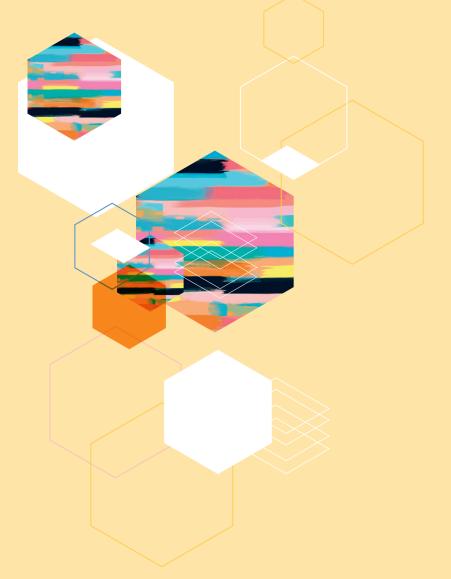
Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire





Liberté Égalité Fraternité



Introduction



Les Pays de la Loire...

...région dynamique sur les plans économique et démographique, compte 38 millions d'habitants dont 31% ont moins de 24 ans. Ce territoire. à dominante rurale. est néanmoins doté d'un réseau urbain équilibré (une métropole, 2 agglomérations de plus de 300 000 habitants, 4 agglomérations de plus de 100 000 habitants).

Au niveau culturel, cette région, dynamique, est fortement attractive et dispose de forts atouts :

Une présence de nombreux artistes et acteurs dont certains de premier plan (cf la présence de compagnies de renommée internationale comme Non Nova, Royal de Luxe, la Machine);

47 équipes artistiques indépendantes conventionnées théâtre et arts associés, chorégraphiques et musique, 38 équipes artistiques tous secteurs aidées au projet, 28 festivals toutes disciplines de la création confondues, 9 compositeurs et compositrices et 13 orchestres et fédérations régionales d'harmonie et de batterie-fanfare, 31 artistes plasticiens ont recu une aide individuelle à la création et 25 une allocation d'installation d'atelier.

3 pôles régionaux soutenus à divers titres par la DRAC (musiques actuelles, arts visuels et spectacle vivant) dont deux à parité avec le Conseil régional, un ensemble de lieux intermédiaires (scènes spécialisées, Ateliers de fabrique artistique AFA).

Un réseau important d'établissements d'enseignement supérieur culture avec notamment 3 EPCC dont 2 sont à dimension interrégionale (école des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans (TALM) et le Pont Supérieur, Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne - Pays

de la Loire), une École supérieure des beaux-arts de Nantes Saint Nazaire, une école nationale supérieure d'architecture à Nantes et une école supérieure de danse contemporaine rattachée au centre chorégraphique du Centre national de danse contemporaine (CNDC) d'Angers, un Institut technologique européen des métiers de la musique au Mans.

Un réseau d'établissements d'enseignement initial de la musique, de la danse et de l'art dramatique classés par l'État, irrigant les 5 départements:2 conservatoires à rayonnement régional (Nantes, Angers), 5 conservatoires à rayonnement départemental (Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Saint Nazaire, Cholet), 7 conservatoires à rayonnement intercommunal (CAP Atlantique-Guérande, Châteaubriant-Derval, Evron, Mayenne, Château-Gontier, Les Sables d'Olonne-Agglomération, Sablé-sur-Sarthe) et 3 conservatoires à rayonnement communal (Challans, Rezé, St Herblain).

Un riche domaine patrimonial avec un réseau de 12 territoires conventionnés « art et histoire »; 2161 monuments protégés, 16 389 objets mobiliers protégés, 64 édifices labellisés architecture contemporaine remarquable, 54 musées labellisés musées de France :

Des intercommunalités qui développent des politiques culturelles à l'échelle de leur territoire (70 communautés de communes ou d'agglomération sur 1272 communes en 2018), facteur potentiel de développement notamment pour l'EAC avec un mouvement de transfert des équipements culturels qui s'amorce (Nantes, Laval);

Une tradition de coopération entre la DRAC. les services de l'État et les collectivités.

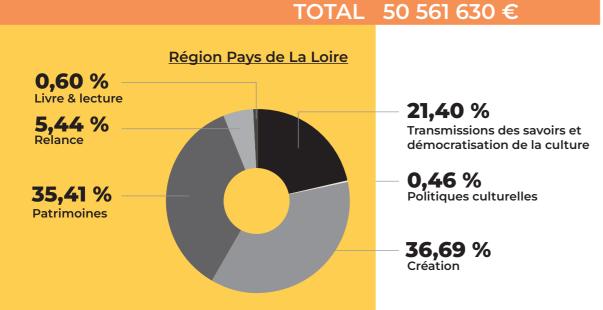


Chiffres clés 2022

Budget total DRAC 2022 exécuté

50 561 630 €

175	Patrimoines	17 904 798 €		
131	Création	18 549 989 €		
224	Politiques culturelles	230 424 €		
361	Transmissions des savoirs & démocratisation de la culture	10 820 073 €		
334	Livre & Lecture	305 100 €		
363	Relance	2 751 247 €		









Patrimoine



En 2022, l'État a consacré 17,90 M€ contre 16,42 M€ en 2021 au domaine du patrimoine.

17 904 799 €

Répartition des crédits patrimoine par action

15 276 533 €	Patrimoine monumental
582 143 €	Architecture
773 068 €	Patrimoine des musées de France
45 000 €	Patrimoine archivistique et célébrations nationales
86 001 €	Acquisitions et enrichissement des collections publiques
1 142 054 €	Patrimoine archéologique
17 904 799 €	TOTAL

Chiffres clés du Patrimoine

2 161

monuments historiques

16 389

objets mobiliers classés ou inscrits

jardins remarquables

Villes et Pays d'art et d'histoire

édifices labellisés architecture contemporaine remarquables

20 251

entités archéologiques

musées de France

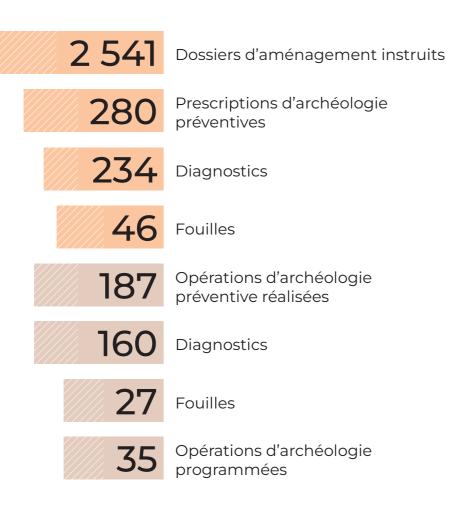




Archéologie

Au sein de la DRAC, le Service régional de l'archéologie (SRA) œuvre au développement et à la qualité scientifique de l'activité archéologique régionale à travers toutes ses actions. La DRAC veille aussi à l'application de la réglementation sur les opérations archéologiques (livre V du Code du patrimoine). Elle s'appuie sur la programmation archéologique nationale et la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) Ouest.

Chiffree clée



Archéologie préventive

187 opérations d'archéologie préventive autorisées et contrôlées par la DRAC Pays de la Loire en 2022

L'impact d'un projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique peut amener le SRA à prescrire des opérations archéologiques (diagnostics et fouilles) en vue d'assurer son étude avant son éventuelle dispa-

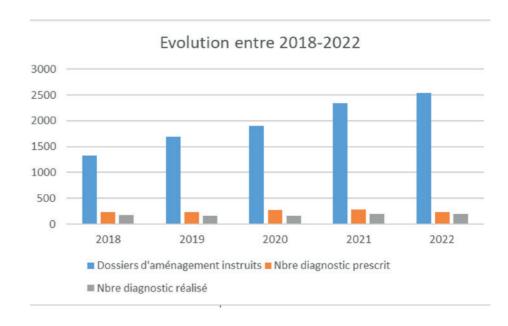
Les opérations archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional. Elles concernent à la fois les milieux ruraux et urbains. Leur nombre est plus élevé dans les départements de la Loire-Atlantique, Vendée et du Maine-et-Loire. Le SRA a prescrit et réalisé le contrôle scientifique et technique de 233 opérations dans le cadre de l'archéologie préventive liée aux travaux d'aménagement du territoire. La superficie diagnostiquée atteint les 455 hectares en 2022.

Archéologie et centre-bourg/ville

Les travaux d'aménagement des centres urbains entraînent la destruction irréversible de sites archéologiques. A travers la détermination, la caractérisation et l'interprétation des vestiges matériels mis au jour, tant par l'étude du bâti que par les fouilles, l'archéologie dans les centresbourgs et centres-villes contribue fortement à une meilleure connaissance de la genèse de nos villes et villages.

La politique de revitalisation des centresvilles et des centres-bourgs a été très active dans l'ensemble des Pays de la Loire en 2022. Le croisement de réflexions patrimoniales, historiques et urbaines permet de mieux appréhender la place de vestiges archéologiques dans les métropoles actuelles comme par exemple l'action que nous avons mené à Angers. Leur découverte pose inévitablement la question du sens du monument dans la ville.

Aide au titre du FNAP: 26 fouilles ont bénéficié d'une prise en charge, soit un total de 4 167 975 € et 6 d'une subvention.









Focus

FOUILLE DU REMPART DÉFENSIF DE LA SANGLE À BOUGUE-NAIS

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses découvertes remarquables. Parmi elles, la fouille du rempart défensif de la Sangle à Bouguenais. Ce site majeur dont l'intérêt scientifique dépasse les frontières régionales et nationales, est connu depuis le XIX^e s. Les investigations récentes ont permis de caractériser plusieurs états d'un rempart défensif, d'une longueur de plus de 280 m. dont la construction remonterait au Ve s. av. J.-C. Son architecture est complexe : d'une hauteur estimée à 2 m, associant de la terre crue (probables briques de terre crue, torchis et remblai de terre) à une armature de bois. Cette architecture monumentale nous est parvenue grâce à un incendie du rempart.





Focus

FOUILLE DES PLACES KENNEDY ET DE L'ACA-**DÉMIE À ANGERS**

Dans le cadre du projet de réaménagement des places Kennedy et de l'Académie porté par la ville d'Angers, les opérations de terrain alimentent les connaissances. Le diagnostic d'archéologie préventive a permis d'examiner plus finement des vestiges de la tour dite « de Rochefort » appartenant à l'enceinte antique (fin Ille-début IVe s.) observé pour la dernière fois dans les années 1920. Un autre sondage a révélé les restes bien conservés d'un mur appartenant à la terrasse d'artillerie édifiée au XVe siècle devant la porte des Champs.

Une archéologie inscrite dans son époque

Plusieurs enjeux liés à l'environnement, l'économie, la dynamique de territoire mais aussi le pillage archéologique influent sur l'activité archéologique. Installation de centrales solaires photovoltaïques, d'éoliennes ou encore travaux liés à la continuité écologique sont autant de projets qui impactent notre patrimoine.

L'archéologie face aux changements climatiques

Le littoral des Pays de la Loire s'étend sur un peu plus de 350 km en Loire Atlantique et Vendée auxquels s'aioutent deux îles. l'Ile d'Yeu et l'Ile Dumet. Les changements climatiques menacent les patrimoines archéologiques du littoral. Réchauffement et érosion concourent à l'accélération de découvertes fortuites. La conservation des sites archéologiques nécessite une approche méthodologique différente des procédures en archéologie préventive et adaptée. L'enjeu reste la documentation systématique avant la destruction inéluctable. Face à cette situation. le SRA a souhaité développer des outils d'aide à la décision. Le point de départ est la mise en place d'un réseau de partenaires professionnels et bénévoles, pluri-institutionnels et pluri-disciplinaires (Dreal, ONF, collectivités territoriales, laboratoire de recherche. Université...) afin d'assurer une veille du littorale et une collecte d'informations. Il permet au SRA d'engager d'ores-et-déjà les projets d'étude et de sauvegarde, de protection et de valorisation.

L'archéologie face au pillage

La DRAC est investie dans la lutte contre le pillage archéologique. Elle participe au groupe de travail sur la mise en place d'un outil de suivi des dossiers d'action pénale au niveau national. Elle a été sollicitée pour 20 demandes de prospection à l'aide d'un détecteur de métaux et pour 11 demandes pour de la pêche à l'aimant. Elle a engagé 5 actions en justice pour destruction du patrimoine archéologique. Ainsi, la DRAC joue un

rôle préventif, pédagogique et répressif. Pour consolider cette action, elle a été accompagnée durant une semaine par le Conseiller sûreté de la DIRI afin de parfaire nos actions.



Focus

2022, L'ARCHÉOLOGIE **SUBAQUATIQUE EN** PAYS DE LA LOIRE **RÉVÈLE DES SITES INATTENDUS**

La poursuite des recherches dans le cadre du rééquilibrage de la Loire avec trois fouilles archéologiques (qui, pour l'une d'entre elles, a révélé plusieurs épaves dans la partie amont de l'île Coton) est envisagée. Conservées sur la totalité de leur longueur, ces épaves constituent un témoignage inattendu de l'architecture navale des XVIIe-XVIIIe siècles. À ce jour, les archéologues dénombrent six épaves. Les premières observations permettent d'identifier des bateaux à fond plat (sole) caractéristique de la navigation fluviale sur la Loire à cette époque. Ces embarcations transportaient des matières premières (bois, pierre, tuiles...) ou des denrées (sel, vin...).



Archéologie et enieux de société

Expliquer et diffuser la connaissance acquise par les fouilles archéologiques, conserver et valoriser le patrimoine archéologique sont des missions prioritaires pour le SRA.

Mobilier archéologique et centre de conservation

La DRAC est toujours engagée dans sa politique de gestion des biens archéologiques mobiliers avec la poursuite de plusieurs chantiers des collections, notamment avec le conseil départemental du Maine-et-Loire et l'Inrap. Un projet de construction d'un centre de conservation et d'études (CCE) à dimension régionale au Mans a été initié en 2020. Il viendra rejoindre ceux de la Mayenne et du Maine-et-Loire.

Valorisation, médiation et diffusion de la connaissance

Le SRA accompagne les actions de valorisation et d'éducation artistique et culturelle en lien avec l'archéologie. En plus des journées archéologiques régionales organisées par la DRAC, il collabore aux Journées européennes de l'archéologie et à des manifestations scientifiques et apporte son soutien à des expositions présentant les résultats de recherches récentes comme l'exposition Au pied du mur, l'enceinte romaine du Mans, qui s'est déroulée du 14 mai 2022 au 14 mai 2023 au musée Carré Plantagênet-Jean-Claude Boulard.

En 2022, le SRA a également finalisé la numérisation des rapports d'opérations antérieures à la livraison numérique. Ce travail permettra de moderniser l'accès à la documentation archéologique par la mise en ligne sur l'application Ishtar de ces données. Cette année, le SRA a relancé la publication en ligne sur le site internet

Archéologie de la France - Informations (AdIFI) du bilan scientifique régional (BSR) interrompu depuis 2011.

Le SRA reste un acteur important dans la formation des futurs archéologues, il accueille régulièrement des stagiaires du Master Métiers de l'archéologie de l'Université de Nantes et des élèves conservateur de l'Inp et participe à l'enseignement au sein des Universités de Nantes et Poitiers. Il participe à l'organisation des Séminaires d'archéologie de l'Ouest (SAO) à destination des étudiants.

Patrimoine culturel immatériel

La DRAC a mobilisé, en 2022, 20 000 € pour la collecte, la conservation et la valorisation du patrimoine culturel immatériel.

La collecte

La DRAC a apporté son soutien à trois opérations d'inventaire tels celui de la charpenterie de marine et de la batellerie traditionnelles en Basse-Loire et à des élaborations de fiches d'inventaire en vue d'un classement à l'inventaire national du PCI comme celui de la pêche à l'anquille d'avalaison au auideau en Loire.

La valorisation

La DRAC a apporté son soutien à trois opérations de valorisation parmi lesquelles un programme de recherche sur les usages récréatifs et symboliques de la rivière Mayenne et des valorisations par le biais de publications et d'exposition.

Monuments historiques

Protection des monuments

La Drac a renouvelé la composition de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), pour cinq ans. Exceptionnellement. les membres de la CRPA ont été réunis 5 fois en séances plénières et 2 fois en délégations permanentes afin de procéder à la protection d'objets et d'immeubles au titre des monuments historiques. A l'issue de ces instructions, la région compte 9 édifices inscrits et 3 édifices classés en plus. Parmi ceux-ci, on peut citer la remarquable inscription de l'usine des Batignolles à Nantes (début XX^e siècle).

Travaux

De façon exceptionnelle, la DRAC a mobilisé un budget de 15,2 M€ pour la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine protégé au titre des monuments historiaues en 2022.

Plan de relance

Pour les monuments appartenant à l'État, deux chantiers de restauration ont débuté à la fin de l'année 2022.

- Cathédrale de Luçon, restauration du baldaguin: 680 000€.
- Cathédrale du Mans : restauration extérieure de la chapelle de la Vierge : 2,5M€.

Trois édifices n'appartenant pas à l'État ont bénéficié des crédits du Plan de relance, pour un montant total de 1.48 M€. A l'église de Cossé-en-Champagne (Sarthe), les travaux de restauration des couvertures sont en cours. En Maine-et-Loire, les travaux à l'église Saint-Laurent à Baugé-en-Anjou et à la Maison Adam à Angers vont débuter en 2023.

Le CPER 2021-2027, signé avec la région en 2022, poursuit l'accompagnement des opérations de restauration des remparts de Guérande (Loire Atlantique), de l'abbaye de Blanche Couronne à La Chapelle-Launav (Loire-Atlantique), ainsi qu'à l'abbave de Fontevraud et mobilise des crédits sur une opération nouvelle à l'église prieurale de Cunault (Maine-et-Loire) pour un montant total de 9.5 M€ sur la durée du CPER.

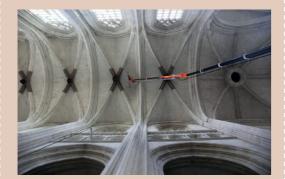
Restauration des monuments n'appartenant pas à l'Etat :

Douze opérations ont bénéficié d'un soutien particulier au titre du Fonds Incitatif et Partenarial (FIP). Destiné aux travaux sur édifices situés dans des communes de moins de 2000 habitants ou de moins de 10 000 habitants à faibles ressources, ce fonds a soutenu des propriétaires publics ou privés pour 741 986 €, part État. Exceptionnellement, les demandes de subvention pour des diagnostics préalables aux travaux ont triplé par rapport à 2021, pour un montant subventionné de 315 000€. Les travaux sur objets mobiliers protégés, en mains publiques ou privés, ont été subventionnés à 716 000€. En tout, la DRAC a reçu 120 demandes pour des opérations de restauration sur des monuments historiques et subventionné les travaux et études sur des monuments publics ou privés pour 8, 123M€.

Opération de restauration remarquable:

Sur le trois mâts Le Bélem, propriété de la Fondation Bélem, commence une restauration de la coque dans les chantiers navals de Saint-Nazaire. Cette opération d'enverqure sur cet objet mobilier classé au titre des monuments historiques est subventionnée à 40 % par la DRAC pour plus de 400 000€ en 2022.





Focus

CATHÉDRALE DE **NANTES**

Suite à l'incendie du 18 juillet 2020, la drac a commandé des études sur l'état de l'édifice, le déblaiement des vestiges (plus de 100 m³) et organisé la dépollution de la cathédrale et des objets qu'elle contient. Les tuyaux de l'orgue, entièrement fondus, ont dégagé des poussières de plomb qui ont entièrement recouvert l'édifice. La dépollution est aujourd'hui achevée. Les travaux de restauration vont commencer et occuper les prochaines années.





Focus

LA GALERIE CONTEMPORAINE À LA CATHÉDRALE D'ANGERS

Le portail de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers est composé de sculptures médiévales dont la polychromie est conservée à plus de 70 %. Prenant la place d'une galerie médiévale détruite au XIX^e siècle, une galerie de protection est en cours de projet. Confiée à l'architecte japonais Kengo Kuma et ses associés, elle verra le jour en 2024. Le portail et la façade contre laquelle elle s'appuiera ont fait l'objet d'une restauration en cours d'achèvement, avant une fouille du parvis sur lequel elle s'implantera.

Musées

L'État a soutenu à hauteur de 2 673 444.50 € les actions des musées de la région (dont 2M€ au titre du plan de relance, attribués au musée Dobrée à Nantes et au musée municipal de La Roche-sur-Yon).

Chantiers de rénovation des musées

La DRAC a poursuivi en 2022 sa stratégie d'accompagnement équilibré de petites opérations territoriales et de grands chantiers plus ambitieux, afin d'accompagner les investissements dans les musées territoriaux et soutenir le dynamisme régional dans ce domaine. Une quinzaine de projets sont en cours d'accompagnement. L'année 2022 a été marquée par la poursuite des travaux du musée Dobrée. L'ouverture du musée temporaire municipal de La Roche sur Yon a été reportée à février 2023.

Plusieurs PSC ont fait l'objet de validation en 2022, ce qui annonce des projets de rénovation. Le plus important concerne les musées du Mans : construction d'un centre de réserves, rénovation du musée du Carré Plantagenêt-Jean-Claude Boulard, et rénovation/extension du musée des beauxarts Tessé. L'étude de programmation pour la rénovation des musées a été soutenue au titre de l'investissement.

Le projet de rénovation du musée municipal de Fontenay-le-Comte, accompagné par la DRAC à hauteur de 400 000€ est entré dans la phase concours.

Aide aux projets

L'aide aux projets s'élève à 310 000 € pour les actions relevant des expositions et de la gestion des collections. 52 630€ de subventions ont également été versées pour accompagner des projets de médiation ou de développement des publics (programme 361). 54 340 € ont également été attribués à des opérations incluant des musées dans le cadre de l'appel à projets

Enrichissement et restauration des collections

L'aide à la restauration et à l'enrichissement des collections se sont maintenus à un niveau élevé. la demande des musées restant forte. Les taux de subvention ont d'ailleurs dû être revus à la baisse compte tenu de la demande très élevée. La part État du FRAR s'est élevée à 94 345€. Le soutien de l'Etat aux acquisitions s'est élevé à 86000€.

Architecture

Restauration de la maison 23 rue des Serruriers à Laval

La rue des Serruriers à Laval est située dans le cœur médiéval de la ville. C'est un témoin de l'évolution urbaine caractérisée par un parcellaire en lanière venant s'adosser au rempart. Le 23 de la rue des Serruriers se situe à proximité immédiate de l'ancienne porte encore en place, la Porte Beucheresse.

C'est une maison qui présente plusieurs caractéristiques de la maison à pan de bois lavalloise de la seconde moitié du 15è siècle, notamment la composition architecturale marquée par la verticalité, un contreventement limité et une ornementation géométrique et sérielle.

Le propriétaire actuel, M. Collet, a acquis cette maison en 2019. L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 5 février 1926, uniquement façades et toiture. Cependant, c'est une architecture dite « à pan de bois » dont le système constructif présente la particularité d'avoir une relation structurelle entre la façade et les planchers. Au vu de l'état sanitaire préoccupant de l'édifice, le propriétaire a confié à Stanislas Coudière architecte du patrimoine la réalisation d'une étude dia-

gnostic à la restauration générale de l'édifice, comprenant également l'amélioration des aménagements intérieurs afin d'en faire une habitation de la cave jusqu'aux combles.

L'étude diagnostic rendue la même année par l'architecte s'appuie en partie sur les travaux menés par le service archéologique de la ville de Laval et sur une étude de déchronologie afin d'établir une datation des bois et une interprétation de son évolution. L'étude fait le constat d'un état sanitaire alarmant pour la conservation de l'édifice.

L'accord sur le projet de restauration a été donné par la DRAC en août 2020, et les travaux ont démarré en juillet 2021 (restauration de l'ensemble de la structure bois et de la couverture et aménagements intérieurs). L'état structurel a nécessité la dépose complète de la façade sur rue (déformations et basculement vers la Porte Beucheresse) et un montage à blanc en atelier afin d'en assurer sa restauration dans les règles de l'art. Un maximum de pièce de bois d'origine a été conservé. Après la purge des matériaux non adaptés, le remplissage du pan de bois a été effectué à l'aide d'un mélange chaux/chanvre, ce qui a permis d'améliorer le confort thermique. Un enduit à la chaux ainsi qu'un badigeon en finition ont été réalisés permettant les transferts hygrométriques, et la toiture a été isolée en laine de bois. Les menuiseries et les pans de bois ont été peints à la peinture à l'huile de lin. Les travaux ont duré toute l'année 2022 et sont sur le point de s'achever.

L'étude diagnostic et la restauration ellemême ont été financés par la DRAC. Le propriétaire a bénéficié d'une aide de l'ANAH au titre de l'amélioration de l'habitat.

Intérêt de cette opération accompagnée par la DRAC : restauration remarquable d'un édifice médiéval, permettant au propriétaire d'habiter dans de bonnes condition de confort. C'est un bon exemple d'intervention mêlant restauration du patrimoine et rénovation énergétique, mettant en œuvre des techniques et des matériaux appropriés et compatibles avec le bâti ancien.



Restauration de la maison 23 rue des Serruriers à Laval



Appel à projets

Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels

La DRAC a disposé, en 2022, de 230 000 € pour subventionner des projets de numérisation et de valorisation de contenus culturels.

La numérisation

Les politiques de numérisation et de diffusion des collections des musées et des services d'archives sont renforcées grâce au soutien apporté à onze projets, dont un de numérisation d'archives hypothécaires, de numérisation d'archives musicales d'un compositeur ou de représentation en 3D et de mise en mouvement d'échantillons fossiles pour une exposition.

La valorisation

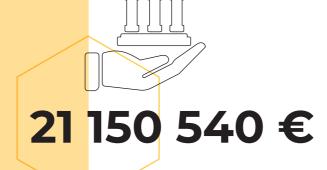
Les diffusions de contenus culturels numériques soutenus sont au nombre de sept parmi lesquels la création d'une plateforme pour l'offre culturelle à destination des publics sourds, un site internet pour relayer l'actualité de l'art contemporain ou l'enrichissement d'une plateforme valorisant les musiques actuelles.





Chiffres clés Création

L'État a consacré 21 150 540 € à la création (spectacle vivant et arts plastiques) en 2022.



18 549 991 € dans le cadre de son budget ordinaire. En complément, il a soutenu le secteur à hauteur de 2 600 551 € au titre du plan de relance en fonctionnement et en investissement.

Répartition des crédits patrimoine par action

Soutien à la création, à la production et à la diffusion du spectacle vivant	17 149	701 €	dont 355 000 € au titre du plan théâtres et 374 000 € au titre du fonds exceptionnel d'aide aux festivals.
Soutien à la création, à la production et à la diffusion des arts visuels	1 400	290 €	dont 36 000 € au titre du fonds exception- nel d'aide aux festi- vals.



- Centres chorégraphiques nationaux : CCN de Nantes et CNDC d'Angers
- Centres culturels de rencontre, Les Arts Florissants - William Christie et l'Abbaye de Fontevraud
- Centres d'art contemporain d'intérêt **national** (le Carré et le Grand Café)
- (Angers Nantes Opéra)
- Orchestre national (ONPL)
- Centre national de création musical (Athénor)
- Label « Centre National de la Marionnette » attribué au Théâtre de Laval en oct. 2022
- Label « Pôle national cirque» attribué au Plongeoir au Mans, en déc. 2022







CNDC d'Angers

CCN de Nantes



L'enveloppe dédiée au soutien du fonctionnement du centre national des arts de la rue et de l'espace public a fait l'objet comme en 2021, d'un appel à projets vers des acteurs des arts de la rue régionaux. Ce sont ainsi 19 associations ou collectivités qui ont recu un montant total de 213 319 € de soutien. La procédure d'attribution du label CNAREP vers une nouvelle structure régionale est en cours et devrait aboutir en 2023.

- 5 scènes nationales (Le Lieu Unique à Nantes, le Théâtre de Saint-Nazaire, Les Ouinconces-l'Espal au Mans, le Grand R à la Roche-sur-Yon et le Carré de Château-Gontier)
- 7 scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) (la Soufflerie, l'Entracte, le Théâtre Onyx, le TU, le Grand T, Scène de Pays - Mauges Communauté, le Théâtre de l'Hôtel de Ville à Saint Barthélémy d'Anjou)
- -7 scènes de musiques actuelles (Stereolux. le VIP. le Pannonica. le Chabada. le 6PAR4, Superforma, le Fuzz'Yon qui a déménagé dans un nouvel espace appelé Quai M en septembre 2022)
- 4 lieux régionaux non labellisés sont également soutenus en chanson, la Bouche d'Air, musiques traditionnelles, le Nouveau Pavillon, jazz, Le Mans Jazz structure organisant le festival Europajazz pour sa dernière année d'existence puisque l'association s'est dissoute fin 2022 et musiques actuelles, Trempo.

Plan de relance pour le spectacle vivant et les arts visuels

Dans le cadre du volet fonctionnement du plan de relance pour le spectacle vivant, la DRAC a réparti une enveloppe de 1,174 millions €.

Suite au plan de relance mis en place en 2021 dont l'objectif principal était de préserver l'écosystème en place par un travail de fond avec les équipes (conventionnées, aidées au projet ou non aidées par ailleurs) et de conforter les outils régionaux de création et de diffusion que sont les labels et les différents réseaux, le but du plan de relance en 2022 était s'adressait en priorité aux lieux soutenus par la DRAC (labels, lieux conventionnés, tiers lieux). Il visait à les accompagner dans leurs initiatives engagées afin de renouer avec les publics et d'offrir aux compagnies les possibilités de diffusion qui leur faisaient actuellement défaut.

Dans ce cadre, 69 projets ont été soutenus déposés par 34 structures sur la totalité du territoire régional. La majeure partie des labels en région, les AFA spectacle vivant, les SCIN et les lieux non labellisés ont répondu à la commande et construit des projets tournés vers les publics et les équipes. La concomitance entre la commande et leur réflexion autour des enjeux de la reprise a permis de faire naître des actions originales et de maintenir un certain niveau de l'emploi artistique et technique dans les équipes collaborant avec les lieux sur ces projets.

Dans le cadre du volet investissement orienté vers la transition écologique, 13 équipements labellisés du spectacle vivant ont bénéficié d'une enveloppe de 1 426 551 € afin d'acquérir des équipements techniques et scéniques, permettant de moderniser les équipements courants dans un objectif de développement durable et de meilleure performance énergétique.

Structuration des acteurs

La DRAC apporte son soutien au pôle régional des arts visuels notamment dans le cadre d'un schéma d'orientation pour les arts visuels (SODAVI).

La DRAC a signé avec le Centre National de la Musique, le Conseil Régional des Pays de la Loire, et le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire, un contrat de filière pour les musiques actuelles. En 2022, les 3 appels à projets ont été reconduits pour une quatrième année : « diversité musicale sur les territoires », « promotion des artistes émergents », « coopérations professionnelles ». L'enveloppe globale de 150 000 € a été répartie entre 28 projets régionaux.

Neuf compositrices et compositeurs ligériens ont pu être repérés, suivis, conseillés, grâce au soutien du dispositif national d'aide à l'écriture d'une œuvre musicale originale.

56 artistes plasticiens ont été soutenus par une aide individuelle à la création ou à l'installation d'atelier, ce chiffre est en constante augmentation depuis deux ans.

Enfin, fin 2022 la création du pôle régional du spectacle vivant va permettre de fédérer les acteurs de la filière du spectacle vivant.





L'État a consacré en 2022, 305 100€ contre 286 100 € en 2021 aux Industries culturelles.

Livre et lecture

La DRAC des Pays de la Loire a poursuivi en 2022 la mise en œuvre du plan bibliothèques, notamment avec le 3e volet dédié à la formation. Elle a également mis en place, à l'échelon régional, divers mécanismes de soutien dans le cadre du plan de relance national pour la filière livre.

Contrats Territoire lecture

La DRAC accompagne les collectivités dans le cadre de contrats de territoire lecture (CTL) afin de structurer, coordonner et valoriser une politique de développement de la lecture à l'échelle d'un territoire. En 2022. quatre CTL avaient cours sur le territoire régional et deux étaient en préfiguration. A l'échelle départementale, trois contrats départementaux lecture itinérance (CDLI) avaient cours.

Développement de la lecture

Dans un souci constant d'œuvrer au développement de la lecture en région, la DRAC a accompagné 24 manifestations, salons du livre et résidences d'auteurs organisés sur le territoire à hauteur de 256 500 €, dont un nouveau dispositif de compagnonnage pour les auteurs résidents dans la région l'appel à projet « Auteurs associés en Pays de la Loire ». En 2022. le Maine-et-Loire a reioint le programme « Premières Pages » qui couvre maintenant trois territoires sur la région. L'opération Premières Pages, a pour but de sensibiliser les familles, notamment les plus fragiles et les plus éloignées du livre, à l'importance de la lecture,

dès le plus jeune âge en organisant des parcours pour les enfants de 0-3 ans et leurs familles, à l'exemple de séances d'animations-lectures à destination des bébés, de remise d'un livre, de formations des professionnels.

305 100 €



La Dotation Générale de Décentralisation des biblio-

thèques (DGD bibliothèques) La DRAC soutient la construction et la modernisation des bibliothèques territoriales en s'appuyant sur la DGD. Elle a financé, à ce titre, 63 projets pour un montant total des aides de 4 219 660 €.

Économie du livre

Dans le champ de l'économie du livre, la DRAC contribue à la structuration de la filière en accompagnant les organisations professionnelles (ALIP et Coll.LIBRIS) et la structure interprofessionnelle régionale (Mobilis). Elle apporte également des aides financières directes aux acteurs de la chaîne du livre (7 maisons d'édition et 7 librairies aidées en 2022). Ce soutien s'élevait à un montant total de 232 655 €.

Jeunes en librairie

Ce programme d'éducation artistique et culturelle, ouvert aux collégiens et lycéens, vise à promouvoir l'accès au livre et à la lecture. Il fait connaître le rôle du libraire dans la chaîne du livre et encourage la fréquentation de ces lieux culturels de proximité. Confiée par la DRAC à l'ALIP et menée en partenariat avec la DAAC de l'académie de Nantes, l'opération concerne, sur l'année scolaire 2022-2023, 180 classes réparties à travers la région touchant environ 5 000 jeunes et est financée à hauteur de 150 000€ par le Plan de relance.

Cinéma

Exploitation

Malgré la crise sanitaire, le développement ou la création d'établissements cinématographiques en région demeure constant :

- -1 projet d'agrandissement pour le Cinéville des Ponts de Cé a été déposé puis retiré à 10 jours de la date de commission prévue en Maine et Loire.
- Un projet d'agrandissement du Concorde de Nantes a été présenté et autorisé, en 2022 par la Commission départementale d'aménagement cinématographique (CDAC) de Loire-Atlantique.
- En région Pays de la Loire, sur 125 établissements cinématographiques, 85 sont classés Art et essai. Il existe en Pays de la Loire 3 réseaux départementaux de salles classées Art et essai, 2 sont soutenus par la DRAC : « Graines d'images » en Sarthe, et « Atmosphère53 » en Mayenne. La DRAC soutient également un réseau interrégional de salles classées Recherche, l'ACOR.

En 2022, la hausse du nombre de demandes d'autorisations de séances Plein air s'est confirmée. la DRAC a instruit 153 demandes pour 254 séances.

Diffusion

Huit festivals de cinémas ou manifestations ont été soutenus, dans le cadre d'aides du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) instruites par la DRAC, pour un montant de 224 402€:

- · « Festival des 3 continents » de Nantes,
- · « Premiers Plans » à Angers,
- · « Festival international du Film » de la Roche sur Yon,
- · « Reflets du cinéma » en Mayenne,
- · Festival « So Film » à Nantes,
- Festival « Zones portuaires » à Saint-Nazaire
- · « Les écrans du Réel » au Mans.



De plus, la DRAC des Pays de la Loire a soutenu le festival du Cinéma Espagnol de Nantes à hauteur de 5 000€ pour l'association et 10 000 € affectés dans le cadre du partenariat avec Nantes Université.

« ExtrAnimation » porté par la Plateforme, en lien avec la Nef Animation, et a exceptionnellement accompagné la première édition du festival « Les Docs de Noirmoutier ».

Éducation Artistique et Culturelle (EAC)

La DRAC, en partenariat avec le Rectorat et les collectivités territoriales, soutient la mise en place des dispositifs d'éducation à l'image sur temps scolaire, et le dispositif Passeurs d'Images hors temps scolaire.

Les coordinations des dispositifs d'éducation à l'image pour « Collège au Cinéma » et « Ecole et Cinéma » se déclinent à l'échelle départementale.

À ce titre la DRAC apporte un soutien de 31 000 € pour l'ensemble des 4 coordinations qui portent le dispositif « Ecole et Cinéma » et 30 000 € pour les 5 départements de « Collège au Cinéma ».

À la rentrée 2022, le dispositif « Maternelle au Cinéma » a été lancé en Sarthe avec un financement du CNC pour la première année à hauteur de 5000€ (la DRAC prendra le relais de ce financement pour l'année scolaire 2023/ 2024) et en Maine et Loire avec un financement mixte pour l'année 2022/2023 (3000€ DRAC + 2000€ CNC) et un financement complet en DRAC de 5000€ pour l'année scolaire 2023 / 2024.

La DRAC soutient, par ailleurs à l'échelle régionale- et inscrit dans la convention CNC/ Etat Région-le dispositif « Lycéens et Apprentis au cinéma » et lui apporte un soutien financier de 50 000 €.

La DRAC a confié la coordination du dispositif « Passeurs d'images » à l'association « Premiers Plans » (déjà coordinatrice de » Lycéens et Apprentis au cinéma »). Le montant alloué à ce dispositif par la DRAC seule, est en 2022 de 85 000 € auxquels s'ajoute les 6 000 € affectés à la formation de formateurs menée en partenariat avec la DRAJES qui a été renouvelée en 2022.

Ces différents dispositifs d'éducation à l'image ont touché un vaste public :

- 40681 élèves de primaires et 4730 enfants de maternelle
- 31059 collégiens
- 17967 lycéens et apprentis

Création

La DRAC soutient la création et les auteurs de l'image animée à travers son accompagnement à la Nef Animation pour 35 résidences par an (en comptant les résidences « En sortant de l'école ».

La DRAC soutien l'animation d'un collectif international et des rencontres professionnelles en partenariat avec L'Abbaye royale de Fontevraud et plusieurs festivals du territoire régional.

Politiques partenariale collectivités territoriales

Un avenant financier à la Convention CNC État Région a été adopté en 2022 la totalité des engagements des partenaires publics s'élève à 5 508 802 €.

Des résidences consacrées au cinéma d'animation dans le cadre du Projet culturel de territoire (PCT) de Châteaubriant-Derval et du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) avec le Perche-Sarthois sont en cours sur l'année scolaire 2021-2022.

Médias

Le Fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité a été créé en 2016 par le ministère de la culture. Ces médias (publications, sites Internet de presse, radios, télévisions, webtélés, webradios, etc.) font l'objet d'une attention particulière car ils contribuent à la vigueur du débat démocratique local en donnant la parole aux habitants des territoires, urbains et ruraux, et sont un vecteur d'information et un facteur de cohésion sociale. Ils contribuent à valoriser l'image des territoires et à la faire évoluer et permettent à un large public de se familiariser avec la pratique journalistique, participant ainsi de l'objectif d'éducation aux médias.

Doté d'une enveloppe de 1,8 million d'euros en 2022, le fonds a permis de soutenir 141 médias en France dont 15 en Pays de la Loire pour un soutien à hauteur de 198 632 €.



En 2022, 6 803 657 €

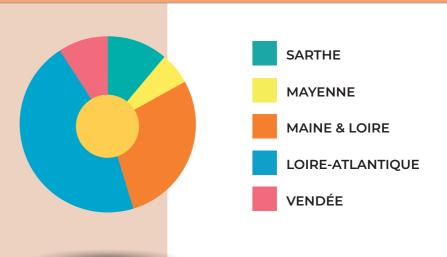
(montant hors action 1) Ont été consacrés aux politiques de démocratisation culturelle.



Cet investissement budgétaire s'est fait en avec les territoires, les actions relevant de la lien étroit avec les collectivités territoriales et a ciblé plus spécifiquement l'éducation tion des publics spécifiques (culture-justice, artistique et culturelle, la contractualisation culture-santé ou culture handicap).

politique de la ville et les dispositifs en direc-

Soutien aux établissements æd'enseignement supérieur 3 989 216 € et d'insertion professionnelle Soutien à la démocratisation 6 803 657 € et à l'éducation artistique et culturelle Langue française et langues de France 27 200 € 10 820 073 € TOTAL



Chiffre clés



Éducation Artistique et Culturelle

Ateliers artistiques en 2021 et 2022...

...en collège et lycée financés par la DRAC et le Rectorat : 23 en collège et 37 en lycée



Structures de diffusion du spectacle vivant...

...développant des jumelages avec des établissements scolaires financés par la DRAC. 4 SN, 1 SCIN, 1 CNCM, 1 CDN et 1 CCN



Enseignements de spécialité « art » financés par la DRAC

5 en théâtre, 2 en danse, 5 en cinéma

Éducation aux médias et à l'information

Nombre d'actions EMI financées par la DRAC

15 en milieu scolaire et 8 hors temps scolaire



Nombre de résidences de journalistes financées par la DRAC

Mauges Communauté, Saint Barthélémy d'Anjou, Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. ville de Laval. Océan Marais de Monts), soit plus du double de résidences qu'en 2021

Culture/Santé

projets soutenues par la DRAC et l'ARS



Nombre d'établissements de soins et médico-sociaux concernés

Culture/Handicap



structures du spectacle vivant aidées par le fonds national d'accessibilité

Culture/Justice

projets dans les 7 établissements pénitentiaires

Actions mise en place dans les 7 établissements pénitentiaires de la région soutenues par la DRAC et l'administration pénitentiaire

projets auprès des jeunes qui font l'objet de mesures de placement

Actions mise en place auprès de l'UEHC, UEHD, CEF, CER et du milieu ouvert : 18 projets ont été soutenus conjointement par la DRAC et la PJJ Nombre de jeunes concernés: environ 200 jeunes

Politique de la ville



iumelages entre institutions artistiques et culturelles et quartiers prioritaires de la politique de la ville



OPV en région qui bénéficient d'au moins une action soutenue par la DRAC

Contractualisations territoriales

Contrats Locaux d'Éducation Artistique et Culturelle et de conventions de Projets Culturels

de Territoires accompagnés par la DRAC en 2022 (30 en cours et 6 en préfiguration)



Conventions départementales dédiées à l'Éducation Artistique et Culturelle



Collectivités concernées (35 EPCI principalement en milieu rural, 7 villes et 2 départements)

1 147 636 €

Montant de l'enveloppe dédiée à ces contrats et conventions en 2022 soit une augmentation d'environ 25% par rapport à

Éducation artistique et culturelle & poli-tiques en faveur de l'accès à la culture

En 2022, la DRAC a poursuivi la mise en œuvre de la politique d'éducation artistique et culturelle (EAC) et d'accès de tous les publics à l'art et à la culture :

- · En associant les acteurs culturels dans la mise en œuvre des politiques de publics, notamment jeunes publics, et en soutenant la mise en place de nouvelles actions : aides aux projets, jumelages des institutions artistiques et culturelles avec des établissements scolaires, accompagnement du déploiement du Pass culture dans sa part individuelle, pour les jeunes de 15 ans à 18 ans, comme dans sa part collective de la 4ème à la terminale en partenariat avec l'Education nationale.
- · En soutenant les collectivités territoriales dans la mise en place ou le développement de politiques locales d'EAC et de démocratisation : 36 contrats - CLEA ou conventions de développement culturel - couvrant 41 (35 EPCI principalement en milieu rural, 7 villes et 2 départements), hors conventions spécifiques au secteur du livre et de la lecture ou des villes et pays d'art et d'histoire. En 2022, 6 collectivités se sont vu décerner le label « 100% EAC » par le ministère de la Culture.
- · En poursuivant les partenariats interministériels:
 - DRAC/ARS intégrant depuis 2021 le secteur du médico-social
 - Culture/Justice avec une attention particulière pour le développement de programmes à destination des jeunes relevant de la PJJ et de formations à destination des personnels;
 - Culture/handicap en élargissant le dispositif d'accessibilité au secteur patri-

- monial et en encourageant la mise en réseau des professionnels du secteur
- · En consolidant la formation des acteurs de l'EAC, notamment avec la poursuite en 2022 du plan académique et régional de formation EAC initié en 2029 à l'attention des professeurs du second degré titulaire de deuxième année, et avec la création en 2022 d'un pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle dédié au patrimoine et basé à Angers ;
- · En structurant une politique régionale d'éducation aux médias : à travers 2 dispositifs principaux, les résidences de journaliste (5 résidences sur 5 territoires différents), et un appel à projet éducation aux médias et à l'information a permis de soutenir 23 projets dans toute la région.Cette priorité nationale est de plus en plus prise en compte et développée par les collectivités territoriales.
- · En favorisant une présence artistique au plus près des habitants (projets itinérants, ouverture de lieux pendant les vacances scolaires, résidences d'artistes, ...). Le dispositif national Eté culturel a favorisé l'installation d'équipes artistiques entre mai et septembre 2022 dans les territoires ruraux ainsi que dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Près de 60 000 personnes ont bénéficié des actions menées dans le cadre d'une programmation proposant 82 projets (près de la moitié en zone rurale, 40% en QPV). En 2022, la DRAC a soutenu une nouvelle tournée du Musée Mobile. le MuMo afin de rendre l'art contemporain accessible à tous : le MuMo s'est installé dans 26 communes de 19 intercommunalités différentes. Le déploiement de Micro-Folies sur le territoire régional s'est intensifié mettant ainsi à disposition le musée numérique développé par l'établissement public du parc et de la grande halle de La Villette à disposition des habitants éloignés des musées et des salles de spectacles : en 2022 la région compte désormais 13 Micro-Folies dont 11 ouvertes dans l'année.



Focus

Résidence de journaliste Océan Marais de Mont

Elliot Clarke, journaliste en résidence: « Pour une première, c'était super ! Et j'ai été très bien accompagné. M'installer pendant trois mois en Vendée m'a permis de mieux comprendre ce territoire et ses enjeux du quotidien. De l'impact du tourisme sur le rythme des habitants à l'écologie en milieu côtier. Accompagner jeunes et moins jeunes à mieux comprendre le métier mais surtout à faire du journalisme participatif a été un honneur. Une expérience à prolonger (en Vendée) et à réitérer sur un autre territoire!».

Durant sa résidence de 3 mois qui s'inscrit dans le cadre du CLEA, Elliot Clarke a eu l'occasion d'intervenir dans plusieurs structures telles que des centres de loisirs, des écoles, des Ehpad et des missions locales.

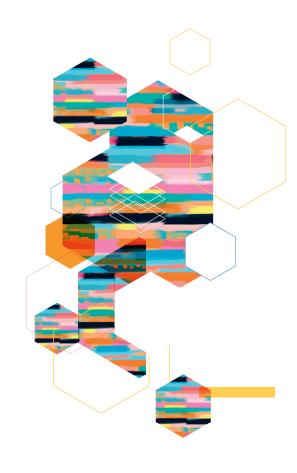
Il a mis en place plusieurs activités comme se mettre dans la peau de critiques littéraires pour les jeunes afin qu'ils apprennent à poser leur voix et à prendre la bonne posture tout en y mettant de l'émotion. Il a aussi réalisé des podcasts et des vidéos avec son public.

Pour clôturer sa résidence au sein du territoire, il a organisé une soirée éducation aux médias, intitulée « Journalistez-vous » auprès d'élèves de 6e du collège Saint-Jean-Laures-Lauriers.











Liberté Égalité Fraternité

DRAC des Pays de la Loire

1, rue Stanislas Baudry 44035 Nantes Cedex 1 www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Pays-de-la-Loire